



Rapport annuel 2017
Toujours à vos côtés

- 3 Rétrospective et perspective
Une année charnière
- 6 Groupe TCS
Sous le signe du nouveau sociétariat
- 15 Sections
Toujours aux côtés des membres
- 23 Corporate Governance et Organes
Principes et structures

Rétrospective et perspective

Une année charnière



La 121^e année d'existence du TCS a été une année charnière à plusieurs égards. D'une part, la refonte du sociétariat, qui constitue en quelque sorte le cœur du TCS, est à la fois preuve et synonyme du souci et de la capacité du TCS de s'adapter pour rester toujours aux côtés de ses membres. D'autre part, la large victoire du Oui au Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) le 12 février peut être considérée comme le fruit d'un long travail du TCS pour défendre la mobilité personnelle de ses membres. Ces deux faits marquants de l'année écoulée constituent, avec bien d'autres éléments, une base solide pour relever les défis d'une mobilité en pleine mutation.

Dans un entretien, Peter Goetschi, Président central, et Jürg Wittwer, Directeur général, livrent leur vision très personnelle à ces sujets.

L'année passée a été marquée par le feu vert donné au nouveau modèle de sociétariat lors de l'Assemblée des délégués le 23 juin à Zurich. Un succès important après de longs préparatifs. Ce nouveau modèle comporte de nouvelles prestations, laquelle symbolise selon vous son évolution ?

Peter Goetschi La force du nouveau modèle ne réside pas dans une prestation, mais dans son ensemble. L'ajout de la protection mobilité pour passagers de transports publics illustre parfaitement la volonté d'être toujours présent aux côtés de nos membres. Le TCS n'est pas seulement un club automobile, c'est un club de la mobilité au sens large. Avec ce nouveau modèle, nous démontrons que nous venons en aide à nos membres en cas d'incident, quel que soit leur mode de transport. Qu'ils se déplacent en voiture, en transports publics ou à vélo, nous sommes là pour les protéger, donner des conseils avisés et leur porter assistance.

Jürg Wittwer Pour ma part, je peux vous donner un exemple d'actualité avec la protection mobilité en cas d'intempéries. Cette nouvelle prestation a pris tout son sens avec la quantité de neige qui s'est abattue sur la Suisse au début de l'année. Il fallait être membre du TCS pour être bien encadré si l'on était bloqué à Zermatt ou dans une autre station alpine. Nous avons également introduit un sociétariat famille. Lorsqu'on est père ou mère de famille, on pense à ses enfants en premier lieu. Dans la voiture, les enfants sont avec moi, mais que se passe-t-il si mon enfant est dans le train ou dans le bus ? Les membres pourront compter sur le TCS en cas de besoin.

Si vous deviez garder une image de 2017, laquelle privilégieriez-vous ?

Jürg Wittwer Le lancement de la Patrouille à vélo à Zurich et à Genève. En quoi cette innovation est-elle si forte ? La voiture et le vélo sont souvent perçus comme antagonistes, deux camps qui ne s'aiment pas. Et soudain,

le vélo vole au secours de la voiture en panne. Dans les centres urbains, nos patrouilleurs parviennent plus rapidement sur le lieu d'une intervention en pédalant et ils le font avec cœur et ferveur. Pour moi, c'est très symbolique : nous apportons notre aide et pour y parvenir le plus efficacement possible, nous n'agissons pas de manière dogmatique, mais nous faisons preuve de pragmatisme. Si un vélo est plus efficace pour se déplacer, autant prendre le vélo. Les nombreuses réactions positives du public nous donnent raison et un encouragement journalier pour nos patrouilleurs.

Peter Goetschi Je ne peux que partager cet avis. C'est aussi un clin d'œil à l'origine même de notre Club, qui a été fondé par des cyclistes en 1896. Si je devais mentionner une autre innovation marquante, ce serait le lancement de la plateforme de conseils juridiques en ligne lex4you. Cette nouveauté n'est pas aussi spectaculaire sur le plan de l'image, mais elle démontre que le TCS adapte ses prestations en fonction des nouvelles technologies. La digitalisation prend en effet de plus en plus d'importance dans notre société. Par ailleurs, de nombreux projets en cours s'inscrivent ainsi dans cette évolution vers un monde de plus en plus connecté. Et dans tout ce développement, nous n'oublions bien évidemment pas notre rôle important en tant qu'association de protection des consommateurs. En effet, les données qui sont au centre de la digitalisation nécessitent une attention accrue, aussi bien au niveau de la protection des données, qu'à celui de la sécurité.

Comment voyez-vous les enjeux de demain ?

Jürg Wittwer Peu de domaines subissent des changements aussi profonds, rapides et fondamentaux que celui de la mobilité et celui de la communication. Ces deux secteurs sont intimement liés. Le téléphone mobile est le centre névralgique de la convergence technologique. De nos jours, je ne connais plus personne qui se déplace sans son portable. En tant que club, nous sommes donc présents dans ce domaine et nous contribuons à son développement. En 2017, notre

application trafic a été consultée plus de 1.1 million de fois. Depuis peu, nous offrons également la possibilité d'acheter des billets de transports publics, de payer sa place de parking ou de réserver un taxi en utilisant une seule application mobile. D'autres services liés à la mobilité seront bientôt intégrés dans nos applications. Notre devise « Le TCS – toujours à mes côtés » pourra donc bientôt être rebaptisée « Le TCS – toujours dans ma poche ». La mobilité et la technologie changent et continueront de changer. Le soutien exemplaire du TCS envers ces membres perdurera, car c'est notre raison d'exister.

Peter Goetschi Il est vrai que cet esprit club est fondamental pour notre association. Il est le principal facteur de motivation de notre engagement pour l'avenir de la mobilité. Celle-ci sera davantage multimodale et le TCS soutiendra le libre choix du moyen de transport, tout en développant de nouvelles prestations pour faciliter l'accès aux différentes formes de mobilité. A ce sujet, il est important de souligner que notre combat sur le plan politique pour améliorer les infrastructures demeure d'actualité. Les voitures automatisées rouleront en effet toujours sur des routes. Les questions de capacité, de fluidité du trafic, du partage de la voie publique et de la co-modalité resteront ainsi au cœur de nos préoccupations, sans oublier bien sûr les enjeux climatiques. Nous devons faire en sorte que chacun contribue à son échelle à préserver l'environnement, tout en évitant que des mesures trop contraignantes impactent nos membres, par le biais de taxes inconsidérées par exemple. En tant que plus grand club de la mobilité de Suisse, nous continuerons à nous engager pour nos membres !

Groupe TCS

Sous le signe du nouveau sociétariat

En lançant son nouveau sociétariat, le TCS a aussi adapté ses principales prestations. Cette nouvelle offre conforte la position du club en tant que premier fournisseur de services de mobilité. Elle sert aussi de base aux futurs développements.

Le TCS continue d'être mis au défi dans un contexte économique marqué par des nouvelles formes de mobilité et des produits concurrents. Le plus grand club de mobilité de Suisse a cependant réussi en 2017 également à s'imposer sur ce marché. Une légère baisse de l'effectif des membres est contrebalancée par un développement réjouissant du chiffre d'affaires, une gestion efficace des coûts et surtout par un développement positif des produits.

Parallèlement aux diverses optimisations de la stratégie commerciale et de distribution, plusieurs investissements et développements ont été poursuivis avec succès durant l'exercice écoulé. Quelques exemples : le Livret de protection internet, la TCS e-Bike Patrouille, les cours pour pilotes de drones, la plateforme de renseigne-

ments juridiques « lex4you », le nouveau site internet ou encore le « baromètre touristique du TCS ». La principale innovation concerne cependant le sociétariat, qui est au cœur du club. Introduit début 2018, le nouveau modèle de sociétariat s'articule en plusieurs variantes pour les familles, les couples et les jeunes. Il étend la protection de la mobilité aux transports publics et comprend de surcroît la couverture des personnes, une protection juridique casco et accidents, ainsi que des renseignements juridiques. Grâce à cette combinaison de prestations, le nouveau sociétariat s'adapte parfaitement aux besoins des membres souhaitant profiter de toutes les formes de mobilité contemporaine.

En mesure de s'élever sur cette base solide et jouissant de la confiance de ses membres, le TCS est bien préparé pour développer systématiquement son offre en s'adaptant aux changements profonds que subit la mobilité.

Le suivi personnalisé des membres par le club central et les sections en est un élément essentiel. Cette proximité des membres et ce constant souci de défendre leurs intérêts, le TCS en a une fois de plus fait la preuve durant l'exercice écoulé de par son engagement efficace dans la campagne de votation fédérale sur le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). La structure fédéraliste du TCS, avec ses sections profondément ancrées au niveau local et régional, a été un facteur essentiel de ce succès et constitue la base d'un développement positif.

La présentation suivante offre un aperçu des principales évolutions par unité d'affaires et de fonction.

Protection en cas de conflit

La protection juridique casco vient en aide en cas de litige avec votre assurance auto.



Unité d'affaires Club

Pour l'unité d'affaires Club, l'année 2017 fut entièrement placée sous le signe du développement du modèle de sociétariat, ainsi que des prestations de services bénéficiant aux membres.

Les travaux en vue de l'introduction d'un nouveau modèle de sociétariat ont pu être clos avec succès durant l'exercice écoulé. Introduit début 2018, le nouveau modèle comporte, outre le sociétariat familial, de nombreuses améliorations des prestations. Une foule d'innovations ont été développées et introduites en 2017. Par exemple, le Livret de protection internet, par lequel le TCS offre désormais prévention, aide et protection juridique également dans le domaine numérique. Autre innovation : la nouvelle carte de membre gratuite qui contient une fonction de paiement et remplace l'ancienne génération de cartes de crédit tout en offrant des avantages membres supplémentaires comme des rabais aux stations d'essence. En collaboration avec la compagnie de chemins de fer SOB et Siemens, le TCS a lancé la nouvelle appli de mobilité « simplement mobile », qui permet d'acheter des titres de transports publics, places de parc et services de taxi dans toute la Suisse. C'est la première fois qu'une organisation non active dans les transports publics propose la réservation et le paiement directs de trajets en train, tram et bus dans toute la Suisse. De nouvelles prestations ont également été développées pour la mobilité électrique, un domaine en pleine croissance. Les premiers essais pilotes seront lancés en 2018 déjà. Le programme « TCS Benefits », qui permet d'afficher tous les avantages membres sur l'application TCS, a été préparé.

L'initiative de croissance TCS a été lancée pour redonner un développement positif à l'effectif des membres du club. Des campagnes d'offres ciblées, ainsi que des mesures de mar-

keting et de distribution soutiendront la fidélisation des sociétaires actuels et le recrutement de nouveaux membres. L'objectif est de toujours s'adapter aux besoins des membres et clients en accroissant l'attractivité des produits et des prestations de services.

PRESTATIONS DU CLUB

Alors que le nombre d'éditions annuelles du magazine Touring a été ramené à 10 durant l'exercice écoulé, le revenu par édition a pu être augmenté. Le chiffre d'affaires du Touring-Shop s'est également accru et l'utilisation des programmes de plus-values est restée stable. Contribuant largement au résultat positif, les voyages club et les croisières TCS Camping jouissent toujours d'un grand succès.

CONSEILS EN MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les conseils en mobilité, avec leurs séries de tests indépendants, ont une fois de plus contribué à faire largement et positivement connaître le TCS et à renforcer sa présence dans les médias. Les systèmes d'assistance à la conduite furent un des points forts des tests de produits en 2017. De par son rôle de protection des consommateurs et par son expertise technique, ce service spécialisé du TCS a également été fortement mis à contribution au sujet de la thématique des moteurs diesel. Le TCS procédera d'ailleurs en 2018 à ses propres mesures des émissions dans des conditions réelles sur la route.

Le département de la sécurité routière du TCS a lui aussi continué de se profiler comme centre de compétence par diverses séries de tests et d'enquêtes dans le domaine de l'infrastructure routière. Un des moments forts fut le lancement de la campagne « made visible » pour plus de visibilité dans le trafic routier.

CENTRE DE CONTACT

A côté d'internet et des points de contact des sections, le centre de contact (CC) est la plaque tournante centrale du TCS pour le dialogue avec ses membres et clients. Durant l'exercice écoulé, environ 750'000 prises de contact et demandes téléphoniques ou écrites de membres ont été traitées.

Unité d'affaires Assistance

En 2017, l'unité d'affaires Assistance a reçu 749'000 appels de personnes demandant de l'aide, soit environ 436'000 au numéro de téléphone 0800 140 140 en cas de panne et d'accident en Suisse, environ 76'000 au numéro 058 827 22 20 qui est ouvert aux quelque 630'000 détenteurs du Livret ETI et environ 237'000 appels de clients du secteur B2B. Les standards de qualité en ce qui concerne la durée d'attente des clients et l'aide sur place ont été maintenus malgré cette forte affluence : le patrouilleur arrive en règle générale en 36 minutes sur place et dans 8 cas sur 10 le conducteur en panne peut reprendre la route après l'intervention du spécialiste.

Dans le domaine de l'assistance aux véhicules, l'année 2017 a vu les premiers patrouilleurs TCS circuler à vélo électrique. Entre mai et septembre, les e-Bike Patrouilleurs de Zurich et de Genève ont réparé de nombreuses pannes sur différents types de véhicules. Leur engin à deux roues leur permettait souvent d'arriver plus rapidement sur place qu'avec une voiture de patrouille usuelle. Devant le succès de ce nouveau service, le TCS a décidé de l'étendre en 2018 aux villes de Bâle et de Lausanne.

Les activités dans le domaine de l'assistance aux personnes étaient en 2017 principalement marquées par des catastrophes naturelles, comme l'éruption volcanique de Bali, le tremblement de terre de Kos et l'ouragan Irma. Durant l'exercice écoulé, le TCS a traité plus de 20'000 annulations de voyages, plus de 16'000 dossiers de véhicules et environ 8'000 dossiers de personnes dans près de 200 pays. Au total, il a enregistré plus de 44'000 cas où des membres détenteurs du Livret ETI ont réclamé l'aide du TCS.

Dans le secteur B2B, les processus des programmes d'assistance spécifiques aux marques ont été optimisés. Ces nombreux et solides partenariats développent et confortent la position du TCS en tant que premier fournisseur de prestations d'assistance véhicules de Suisse.

Unité d'affaires Mobilité & Loisirs

Les six centres de conduite de TCS Training & Events ont organisé en 2017 au total 4'890 cours de conduite, auxquels ont participé environ 63'100 personnes. Grâce à ce nouveau résultat record, ainsi qu'aux formations offertes de surcroît par les sections, le TCS a consolidé sa position de leader du marché suisse des cours de conduite. Il s'agit également là d'une contribution importante à la sécurité routière. En plus de son offre traditionnelle de cours de conduite, TCS Training & Events propose désormais en collaboration avec la Fédération suisse des drones civils (FSDC) des cours de pilotage pour débutants et pilotes expérimentés.

En plus des grandes manifestations, comme les journées de test de motos à Derendingen ou le cinéma automobile TCS Drive-In Movies à Hinwil, plusieurs nouvelles manifestations comme les Bike Sessions ou les Swiss Ducati Days ont rencontré un vif succès.

La tendance à la hausse affichée par les 24 campings du TCS s'est poursuivie en 2017. Le nombre de nuitées a une fois de plus sensiblement augmenté. Les bonnes conditions météorologiques du printemps ont généré un grand nombre de réservations à court terme et les hôtes étrangers ont été plus nombreux à venir. Ce sont cependant avant tout les investissements dans les équipements de camping et la poursuite rigoureuse de la « stratégie glamping » qui expliquent ce développement positif.

A l'instar des années précédentes, l'Académie de la mobilité du TCS a participé activement en 2017 à la transformation de la mobilité. Le 7^e Congrès de la mobilité électrique s'est déroulé à Berne et la 5^e édition du « World Collaborative Mobility Congress » a eu lieu à Berlin. Le développement de carvelo2go, la plus grande plateforme du monde de partage de vélos-cargos électriques, ainsi

que la participation à des projets dans le domaine du trafic commercial et dans l'espace rural ont contribué à établir l'Académie de la mobilité comme centre de compétence de la mobilité active. L'offre carvelo2go permet désormais de réserver plus de 150 vélos-cargos électriques dans 23 villes et communes de Suisse. L'engagement de l'Académie dans le domaine de la mobilité automatisée suscite un intérêt croissant, comme en témoignent l'augmentation du nombre de visiteurs du site internet www.auto-mat.ch et le lancement de la communauté d'intérêts AUTOMATICAR.

Unité d'affaires Assurances

Depuis 2014, l'unité d'affaires Assurances s'occupe en premier lieu du traitement des sinistres et de la gestion technique des produits concernant les affaires de protection juridique de la société Assista Protection juridique SA du Groupe TCS, ainsi que du développement de cette assurance dans le secteur B2B. De plus, cette unité d'affaires assume la fonction de centre de compétence interdisciplinaire en matière d'assurance. Dans le cadre d'une adaptation de l'organisation en octobre 2017, la deuxième société d'assurance du Groupe TCS, TCS Assurances SA, a été transférée dans l'unité d'affaires Assurances. Cette nouvelle structure permet de répondre plus facilement, plus efficacement et à un niveau de qualité supérieur aux exigences en termes de droit de la surveillance et de technique d'assurance, notamment au niveau de la gouvernance, de la gestion des risques et de la compliance. D'un point de vue opérationnel, le transfert de TCS Assurances SA a entraîné la reprise du traitement des annulations de voyages et d'autres activités relevant uniquement de l'assurance, tandis que l'organisation et la production de services d'assistance reviennent toujours intégralement à l'unité d'affaires Assistance.

Le chiffre d'affaires de la protection juridique dans les affaires B2B avec des partenaires existants a aug-

menté de 13.2 millions de francs par rapport à l'année précédente. Le Groupe Mutuel ayant résilié sa collaboration pour la fin 2017, il faut s'attendre à une baisse du chiffre d'affaires en 2018. Grâce à l'important potentiel qu'offre ce secteur, ce recul pourra sans doute être compensé, au moins partiellement.

Les coûts des sinistres dans la protection juridique sont stables alors que la qualité du traitement des dossiers et la satisfaction des clients demeurent à un niveau élevé. Les frais ont légèrement augmenté dans le secteur des annulations de voyages en raison d'une augmentation du nombre de cas.

Avec le lancement de « lex4you » durant l'exercice écoulé, le TCS a créé une plateforme numérique unique en son genre, performante et novatrice pour l'obtention de renseignements juridiques. « lexCall », le service téléphonique de renseignements juridiques, est également à disposition des membres depuis début 2018 dans le cadre du nouveau modèle de sociétariat.

Unité de fonction Corporate Communication

Chargée de la communication intégrée de l'entreprise, l'unité de fonction Corporate Communication renforce la perception publique du TCS par une communication interconnectée, coordonnée et axée sur des groupes cibles.

COMMUNICATION

Le département de la communication est l'interlocuteur direct et le point de contact et de coordination prioritaire pour toutes les communications internes et externes du TCS.

Également pour les jeunes

Tarif jeune pour les membres
de moins de 26 ans.



Accès direct au droit

Renseignements pour toutes questions juridiques.



En 2017, le service de presse a publié environ 50 communiqués de presse et informé sur plus de 120 thèmes différents. D'un niveau élevé, la présence médiatique du club a progressé sensiblement : durant l'exercice écoulé, 3'575 articles de la presse écrite, 120 émissions télévisées, 263 émissions radiophoniques et 5'505 articles en ligne ont eu un rapport direct avec le TCS. Les moments forts des activités de communication furent la mise en œuvre d'un concept de communication en cas d'événements touchant à l'assistance aux personnes et aux véhicules, la préparation et la mise en œuvre d'un concept médiatique pour la campagne FORTA, ainsi que l'intensification de la coopération avec des médias importants du secteur de la protection des consommateurs.

Au niveau de la communication interne, l'accent a été mis sur la réforme des processus de pilotage de l'ensemble de l'unité de fonction Corporate Communication. Ce projet consistait à définir les processus et les principaux indicateurs de performance et de qualité. En outre, la plateforme de travail collaborative NextStep a été plus profondément ancrée dans la culture d'entreprise, moyennant une centaine d'espaces de travail, d'échanges ou de projets.

DIGITAL MEDIA

L'exercice écoulé a été marqué par le renouvellement des canaux numériques, soit notamment la mise à jour du site internet et la création du nouvel espace « MonTCS ». L'application trafic a été révisée et dotée d'une fonction de login et d'appel d'urgence. Il est prévu de relancer en 2018 en application de la stratégie « single app ». Les productions vidéos ont une fois de plus suscité un vif intérêt. Elles ont été visionnées plus de 3 millions de fois en 2017 pour atteindre une durée de visite totale d'environ 100 000 heures.

BRAND STRATEGY

Les thèmes forts « Enfants en vadrouille », « Voyager en sécurité » et « Formes de mobilité du futur » ont été définis pour permettre au public de faire concrètement l'expérience du positionnement du TCS. Le « Baromètre touristique du TCS » a été lancé en avril 2017. Basé sur un sondage d'opinion représentatif, il analyse les habitudes et attitudes touristiques de la population suisse. Compte tenu de l'écho médiatique important et positif qu'elle a suscité, cette enquête sera désormais effectuée chaque année. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie concernant sa présence aux expositions, le TCS se concentre depuis l'exercice écoulé sur des présences ciblées touchant à des thèmes importants de la mobilité personnelle. Lancée en 2014, la campagne de marque TCS « Toujours à vos côtés » a été poursuivie et sera développée en 2018 conformément à la nouvelle stratégie de communication.

POLITIQUE

L'exercice écoulé a été marqué par la votation du 12 février 2017 sur le projet de Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). De concert avec plusieurs organisations partenaires, le club central et les sections se sont battus, dans l'intérêt des membres, en faveur de ce projet en soutenant la campagne par des documents de fond et diverses activités d'information. L'acceptation du projet par 61.9% des votants garantit le financement à long terme des routes nationales et du trafic d'agglomération.

Le TCS s'est également engagé pour l'adaptation de plusieurs dispositions du programme de sécurité routière Via sicura. Il s'agissait notamment de redonner aux juges et aux autorités administratives une certaine marge d'appréciation et de lever le recours obligatoire des assureurs.

Les réponses à diverses procédures de consultation comme le projet OPERA-3, soit la révision de la formation des conducteurs qui prévoit une formation pratique accompagnée déjà avant l'âge de 18 ans, étaient d'autres points forts de ces activités. Le TCS

s'est aussi fait entendre dans l'intérêt de ses membres concernant la vignette électronique qui est censée remplacer l'autocollant actuel ou encore la politique climatique 2020 qui prévoit un durcissement des normes d'émission.

Plusieurs mesures en faveur de la mobilité ont reçu le soutien du club comme l'augmentation de la vitesse maximale des caravanes et remorques de 80 à 100 km/h ou l'autorisation générale du devancement par la droite sur les autoroutes. Enfin, le TCS a soutenu le contreprojet à l'initiative populaire excessivement contraignante sur le trafic cycliste et poursuivi son engagement contre une généralisation de la vitesse maximale à 30 km/h sur les routes principales à l'intérieur des localités.

Unité de fonction Corporate Center

Durant l'exercice 2017, l'unité de fonction Corporate Center a notamment soutenu l'unité d'affaires Assurances dans le cadre de la réorganisation du secteur des assurances, ainsi que pour la préparation des bases et documents réglementaires. Il s'agissait en particulier de répondre aux exigences croissantes en matière de compliance. Le système de rapport intégré étendu à tout le TCS concernant les fonctions compliance, gestion des risques, contrôle interne et audit interne a également été développé. De grands progrès ont été réalisés en termes de surveillance de la qualité puisque le nouveau système de gestion de la qualité a déjà été mis en œuvre avec succès dans divers départements. L'intégration d'autres départements est planifiée pour 2018.

Le département « Corporate Development » a accompagné le processus stratégique et divers projets d'innovation du Groupe TCS, soit par exemple l'application réussie du projet « Mobility as a Service » avec le lancement de l'application « simplement mobile » en décembre 2017.

Unité de fonction Shared Services Center

Le service informatique (IT) et le département du personnel (RH), ainsi que le service Achats et immeubles sont réunis dans l'unité de fonction Shared Services Center en tant que fonctions de support. Cette structure permet une coordination fonctionnelle et conforme aux besoins des clients des prestations de services internes et l'optimisation des processus.

IT

Durant l'exercice écoulé, le service informatique a pris une part déterminante à la mise en œuvre du nouveau modèle de sociétariat dans les différents systèmes de gestion électroniques. La numérisation des processus d'assistance avec les garages partenaires a progressé et une plateforme « Business Intelligence » a été installée. Le plan « Business Continuity Management » pour la mise à disposition des systèmes informatiques a été optimisé.

DÉPARTEMENT DU PERSONNEL

La réorganisation du département du personnel effectué en 2016 a porté ses premiers fruits durant l'exercice écoulé : le suivi des cadres a été optimisé et l'attribution des tâches au sein du département a été clarifiée. L'introduction du nouveau système de saisie du temps de travail et un large sondage sur le degré de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs ont été d'autres points forts de l'exercice écoulé.

ACHATS ET IMMEUBLES

Les activités du service « Achats et immeubles » visaient principalement la redéfinition du concept d'implantation pour les fonctions administratives du club central. Le concept d'implantation révisé prévoit la concentration de ces fonctions sur deux sites principaux. Il sera probablement mis en œuvre en 2020.

Les relations internationales

Dès sa fondation en 1896, le TCS a reconnu l'importance de ses relations et des alliances internationales. Grâce à son appartenance à différentes fédérations internationales et à son étroite collaboration avec des partenaires européens et internationaux, le TCS est en mesure de venir en aide auprès de ses membres au-delà des frontières.

ARC EUROPE SA

Le TCS est actionnaire fondateur de la société anonyme ARC Europe Group, fondée à Bruxelles en 1991 et représentée au sein du conseil d'administration, le ARC Europe Board, par le directeur général.

En juin, un événement à l'« esprit garage » sous le nom d'ARC LAB a eu lieu, axé sur les développements stratégiques. Il s'est agi de laboratoires d'innovation dynamiques dirigés par des experts en la matière, qui suivent les nouvelles tendances et les nouveaux modèles d'affaires.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE (FIA)

La FIA, créée en 1904, réunit plus de 246 organisations automobiles dans 145 pays, représentant plus de 80 millions de foyers à travers le monde, dont près de 40 millions en Europe. Son Assemblée générale a eu lieu à Paris en décembre, durant laquelle le président de la FIA, Jean Todt, a été réélu pour un 3^{ème} mandat. Le Président central du TCS représente le TCS au sein de ces instances internationales. Il est membre du Conseil mondial de la mobilité automobile et du tourisme, vice-président de la FIA Region I et membre de l'Euroboard.

Dans le cadre des activités avec la FIA, le TCS a participé à la semaine de conférence FIA en septembre au Japon, qui a réuni des centaines de participants de plus de 70 pays pour un échange fructueux sur l'avenir de la mobilité et de la connectivité.

Aussi en septembre, le 32^{ème} concours international d'éducation routière « European Traffic Education Contest » (ETEC) a été organisé par l'ACA, club d'Albanie à Tirana.

Sous l'intitulé « Road Patrol Training for Excellence », la FIA Région I et ARC Europe ont organisé une formation pour les patrouilleurs qui s'est déroulée en octobre à Vransko en Slovénie. Le TCS y a participé en tant qu'équipe de formation.

GLOBAL MOBILITY ALLIANCE (GMA)

Le GMA, fondé en 2008, cherche à favoriser l'échange d'idées et de stimuler les discussions sur les défis commerciaux des clubs. Il organise chaque année différents événements, dont deux symposiums et des webinars sur des sujets d'intérêt pour les clubs, une table ronde réservée aux CEO, ainsi qu'un symposium pour les Présidents et CEO. En 2017 un symposium des CEO a été organisé à Melbourne en Australie, auquel le directeur général du TCS a participé.

RENCONTRES INTER-CLUBS

Au printemps a eu lieu sur invitation du TCS le Vierertreffen en Suisse, à Derendingen. Pendant deux jours, les dirigeants de l'ÖAMTC (Autriche), l'ADAC (Allemagne), l'ANWB (Pays-Bas) et du TCS ont discuté de l'évolution des clubs, des formes de collaboration et des synergies possibles entre clubs.

Par ailleurs, de nombreuses rencontres bilatérales et multilatérales s'organisent à travers d'autres événements pour établir des coopérations durables à valeurs ajoutées et renforcer la compétitivité des clubs sur le marché national et international.

Sections

Toujours aux côtés des membres

La proximité crée la confiance. Interlocuteurs directs des membres, les sections sont des conseillères compétentes et fidèles pour toutes les questions touchant à la mobilité. Combinant ce profond ancrage régional et local avec un réseau national, le TCS est bien plus qu'une simple entreprise : le TCS est un club.

Les 24 sections du TCS jouent un rôle important dans la réalisation des objectifs de l'association. Ils assurent un lien direct avec les membres, s'engagent dans les questions de politique de la mobilité et de sécurité routière et offrent aux membres une large palette de prestations de services ainsi qu'une vie de club attractive.

Engagement en politique de mobilité et des transports

La participation politique des sections au niveau régional et local est un facteur essentiel dans la perspective des votations nationales. Un exemple : le résultat positif de la votation sur le projet FORTA durant l'exercice écoulé s'explique en bonne partie par le grand engagement des sections.

Conformément à leurs statuts, les sections s'engagent en politique des transports et de mobilité au niveau local et régional et participent activement aux événements politiques.

La Section Argovie s'est exprimée en 2017 sur les objets suivants : financement spécial des transports publics, développement routier dans l'est du canton, contournement de Melligen (adaptation du plan directeur), planification financière et des tâches 2018–2021 du canton d'Argovie, financement des routes cantonales à l'intérieur des localités, procédure de consultation Unterkulm (route principale K242), tracé du chemin de fer régional WSB.

La Section Berne a pris une grande place dans le débat précédant la votation sur l'assainissement routier d'Aarwangen (rattachement de Langenthal à la route nationale) que le souverain

bernois a finalement accepté avec une majorité de plus 60%.

La Section Waldstaette s'est prononcée pour le bypass et « l'Epingle Nord » (Lucerne), qui est d'une grande importance pour l'économie lucernoise. Elle a cependant critiqué la décision précipitée du conseil municipal concernant le parking couvert Musegg.

La Section Genève joue un rôle actif dans la commission consultative sur la traversée du lac. Elle a participé financièrement à la préparation d'un rapport sur la variante d'un tunnel sous-lacustre. En outre, elle s'est engagée pour la compensation des places de parc supprimées en ville et s'est battue contre des projets de lois relatives aux zones et vignettes de protection de l'environnement. Partant

d'une étude technique sur la création de pistes cyclables autour du lac, elle a développé et présenté des propositions visant à fluidifier le trafic d'une rive du lac à l'autre.

La Section Appenzell Rhodes-Extérieures a participé à la procédure de consultation sur le règlement de parcage de Herisau.

Plusieurs sections sont intervenues dans la thématique des zones à 30 km/h. Celle de Glaris a pris part à la discussion sur la construction d'une route de contournement de Näfels/Glaris et s'est opposée à une limitation à 30 km/h étendue à toute la ville de Glaris. La Section Soleure a porté devant le Tribunal fédéral son recours contre une limitation à 30 km/h de la St. Niklausstrasse à Soleure, mais elle n'a malheureusement pas eu de succès. Soutenu par la Section Uri, le comité d'initiative « Pro Klausenstrasse » a préparé un plan de mesures afin d'accroître la sécurité au centre du village de Bürglen, sans y imposer une limite à 30 km/h. Le tribunal cantonal ayant rejeté le recours administratif de la Section Uri, celle-ci a renoncé à porter l'affaire devant le Tribunal fédéral. En déposant plus de 80 recours, la Section Zurich continue de résister à l'introduction de zones à 30 km/h sur les routes principales.

A La Chaux-de-Fonds, la Section Jura neuchâtelois a participé à plusieurs séances avec la ville sur la politique des places de parc et des parcomètres. Elle a également siégé avec l'autorité municipale du Locle et soutenu les activités contre l'augmentation de l'impôt sur les véhicules à moteur.

L'assemblée générale de la Section Biel/Bienne-Seeland a adopté une résolution exigeant la réalisation rapide du raccordement complet de Bienne-Nord à l'A16. L'OFROU a annoncé la mise en place d'un giratoire provisoire dans le cadre de travaux d'entretien. Cette section participe aussi aux travaux du comité « Pro Westast A5 » (pour l'embranchement Ouest de l'A5), dont elle occupe la co-présidence. Elle estime en effet injustifiées les constantes critiques lancées contre le

contournement Ouest de l'A5. L'embranchement Est de l'A5 a été ouvert au trafic le 27 octobre 2017.

Conséquence de l'actuel règlement sur la circulation de St-Gall, le trafic motorisé individuel a été plafonné dans le chef-lieu cantonal. Le trafic supplémentaire devra être absorbé par les transports publics et la mobilité douce. De concert avec les associations économiques et les partis politiques de droite, la Section St-Gall-Appenzell Rhodes-Intérieures a déposé une initiative de mobilité qui réclame le rétablissement d'une politique des transports équilibrée.

La Section Schaffhouse participe activement à plusieurs groupes de travail discutant de thèmes comme la planification des routes le long du Rhin et dans la zone de Kammgarn, le concept de parcage dans la vieille ville ou encore les concepts de trafic dans les quartiers d'habitation.

La Section Tessin a récolté des signatures pour une initiative populaire exigeant une baisse des impôts sur les véhicules à moteur et contribué ainsi à l'aboutissement de ce projet.

La Section Uri a déposé auprès de la direction cantonale des travaux publics un recours contre les mesures de modération du trafic prises dans le cadre de la liaison ouest-est. Les propositions de la section ont été intégrées dans la conception des transports, soit en particulier celles concernant les possibilités de parcage à la Bahnhofstrasse et la protection des piétons près de l'accès au service des urgences de l'hôpital cantonal. En recourant à des affiches, des lettres de lecteurs et diverses autres moyens de campagne, la Section Uri s'est en outre battue avec succès contre une initiative populaire exigeant le dépôt à Berne d'une initiative cantonale réclamant la suppression des cours obligatoires pour les nouveaux conducteurs (cours 2-phases). Elle a également pris position sur les projets contenus dans la conception régionale des transports dans la vallée inférieure de la Reuss et au centre d'Uri ainsi que sur une ordonnance réglant la publicité.

La Section Vaud a participé à un groupe de travail chargé d'examiner des projets d'assainissement contre le bruit de la circulation urbaine (essai

pilote avec une réduction de la vitesse de 50 à 30 km/h durant la nuit sur deux axes principaux traversant des zones à forte densité démographique de Lausanne). Elle a aussi assisté à Yverdon-les-Bains à des séances consacrées à la construction urbaine et la mobilité en ville.

La Section Zurich a pris part aux travaux du comité soutenant le contre-projet à l'initiative anti-bouchon dans le canton de Zurich. Grâce au succès de la votation populaire, le trafic individuel motorisé est désormais ancré dans la constitution cantonale zurichoise.

La commission Transport et Environnement de la Section Fribourg a examiné le nouveau plan directeur cantonal et adressé à ce sujet plusieurs commentaires et propositions aux autorités concernées.

Aux côtés d'autres associations routières et d'organisations économiques, la Section des deux Bâle s'est engagée dans la campagne de votation sur le référendum contre le projet de circuit cycliste à Bâle – avec succès, puisque les citoyennes et citoyens bâlois ont rejeté ce projet avec une majorité de 58.3%.

La Section Valais a commandé plusieurs études, notamment concernant les coachs de sécurité routière et les guides de circulation à proximité des écoles, la perte du permis de conduire et les difficultés pour le récupérer, ainsi que les règles relatives aux passages pour piétons.

La Section Neuchâtel est intervenue auprès du Conseil d'Etat et a obtenu une baisse de l'impôt sur les véhicules à moteur.

La Section Appenzell Rhodes-Extérieures a lancé une action pour harmoniser les tarifs médicaux cantonaux concernant les examens de seniors de plus de 70 ans.

LA SÉCURITÉ DE TOUS LES USAGERS DE LA ROUTE

La sécurité de tous les usagers de la route – des piétons aux automobilistes, en passant par les cyclistes – est une préoccupation centrale des sections du TCS.

En cas de besoin
Toujours aux côtés du membre avec
la protection en cas d'accident.



Pour de nombreuses sections, la participation à une Journée de la sécurité routière est devenue une tradition. La Journée de la lumière (généralement tôt le matin ou en début de soirée au mois de novembre) constitue chaque année une autre contribution importante des sections du TCS à la sécurité du trafic. Cette action consiste à contrôler l'éclairage des véhicules en collaboration avec la police. Dans certains cas, un test de l'acuité visuelle est de surcroît proposé grâce à la coopération avec la maison Visilab. Dans le canton de Zoug, la Journée de la lumière a déjà eu lieu pour la 50^e fois. La section a adressé à ce sujet des communications aux médias locaux.

Pour la rentrée scolaire, la majorité des sections du TCS distribuent des baudriers et gilets réfléchissants dans les écoles enfantines et primaires. La Section Uri a offert de surcroît aux écoliers des ponchos de pluie d'un jaune éclatant et cousus de bandes réfléchissantes.

Grâce au soutien des sections du TCS, les banderoles portant l'inscription « Enfants sur le chemin de l'école. Adaptez votre vitesse s.v.p. » ont été une nouvelle fois disposées dans tout le pays. En collaboration avec les polices cantonales, de nombreuses sections organisent également des actions de radar « Speedy ».

Avec le groupe « Mobilität Schaffhausen » (ACS, Pro Velo, TCS, ATE et VEPO), la Section Schaffhouse a poursuivi son action « Parents Taxis – les enfants vont à l'école à pied ou à vélo ».

Comme chaque année, les sections Uri et Schwyz soutiennent le théâtre de marionnettes « tiramisù », qui sensibilise les enfants de manière concrète, mais aussi émotionnelle aux dangers et risques du trafic routier.

La Section Waldstaette a organisé une Journée du casque cycliste selon la devise « Reine Kopfsache » (une pure affaire de tête). La Section Argovie en a fait autant, mais en ciblant son action sur les enfants, pour leur faire comprendre l'utilité du port systématique du casque. Des contrôles des casques ont eu lieu dans les écoles

durant douze journées. A l'occasion de l'examen cycliste, la Section Argovie a équipé les écoliers d'une veste pour cycliste. La Section Valais a mis sur pied des contrôles de vélos dans tout le canton.

L'organisation avec le concours de la police d'un parcours d'adresse à vélo destiné aux écoliers est devenue une tradition dans de nombreuses sections. Les enfants peuvent ainsi exercer dans un cadre protégé leur comportement dans des situations particulières de la circulation et développer leur technique de conduite. La Section Schwyz a de surcroît distribué dans toutes les écoles des caisses contenant du matériel permettant d'exercer l'adresse des enfants dans le cadre de l'enseignement scolaire.

En collaboration avec le Département de l'Instruction Publique, la Section Genève a développé un concept d'éducation routière pour le degré secondaire.

Dans le but d'encourager l'éducation routière des enfants, les sections soutiennent financièrement ou matériellement des parcs de circulation locaux. La Section Schwyz a même déjà créé neuf installations de ce type.

La Section Zurich a pris la direction de la campagne « Generell Freundlich » (toujours aimable) en ville de Zurich. De concert avec Pro Senectute Argovie et la Croix-Rouge, la Section Argovie a mis sur pied de nouveaux cours pour des chauffeurs bénévoles. Un cours de sécurité routière a été organisé sur la piste de Frick pour 120 chauffeurs participant à l'action Nez rouge.

La Section Vaud a été reconnue comme centre de formation des moniteurs de conduite de toutes les catégories. Elle a également poursuivi les cours de sécurité routière dans les écoles privées vaudoises.

PRESTATIONS DE SERVICES ET COURS

Les points de contact et centres techniques des sections proposent aux membres une large palette de prestations de services avec de nombreux produits, cours et contrôles techniques. En coopération avec des partenaires locaux, ils offrent également divers avantages membres.

Durant l'exercice écoulé, les sections ont continué d'organiser les cours traditionnels et mis sur pied diverses formations nouvelles : conduite respectueuse de l'environnement, cours pour entreprises, cours de conduite pour jeunes et moins jeunes (la Section Thurgovie permet aux automobilistes de longue date de rafraîchir leurs connaissances), cours sur le comportement correct dans les giratoires (la Section Schwyz s'est même servie de drones pour enseigner aux participants un mode de conduite adéquat sous la direction d'un moniteur expérimenté). La coopération de la Section Argovie avec le groupe Twerenbold pour l'organisation d'excursions à bicyclette a été complétée par des cours pour vélos électriques.

Depuis de nombreuses années les sections organisent régulièrement des cours spécifiques et des camps de conduite pour les jeunes dès 17 ans. Jouissant d'un grand succès, cette formation comprend souvent aussi une préparation à l'examen théorique.

La Section Thurgovie a organisé pour la première fois une manifestation « Ü50 : Sichere Mobilität » (mobilité des plus de 50 ans). Des spécialistes apprennent aux personnes intéressées comment rester physiquement en forme et conserver l'agilité intellectuelle, tout en rafraîchissant les connaissances des règles de la circulation. La découverte des chances et possibilités des aînés de rester mobiles malgré le dépôt du permis de conduire est un autre volet de cette formation.

Grâce à une coopération avec l'organisation ASTAG, la Section Vaud peut offrir des cours pour les chauffeurs professionnels. Onze instructeurs de la section ont suivi des cours de formation des adultes pour répondre aux exigences de la certification EduQua.

Les sections Berne, Biel/Bienne-Seeland et Tessin ont pu étendre leur activité dans le secteur des contrôles techniques officiels, grâce à une nouvelle convention avec les Services cantonaux de la circulation. Les motos



Qu'importe le véhicule
La couverture individuelle comprend n'importe quel véhicule utilisé par un membre.



La garantie de poursuivre son chemin
Vient en aide non seulement en cas de panne
avec son véhicule, mais aussi en cas d'annulation
ou de retard des transports publics.

et les voitures déjà convoquées par le service des automobiles et de la navigation pourront désormais se soumettre au contrôle dans les centres techniques de ces trois sections.

La Section Genève a complété son centre technique de Meyrin pour permettre le lavage de châssis et de moteurs. Introduit en septembre 2017, ce nouveau service rencontre un vif succès.

Le « telepass » italien offert en location par la Section Tessin bénéficie d'une forte demande. Il sera désormais disponible dans toute la Suisse avec le soutien de toutes les sections. Quelques sections proposent également via leurs points de contact le « télépéage » français, ainsi que la nouvelle vignette environnementale pour la France et la vignette autoroutière autrichienne.

La Section Schaffhouse a ouvert un nouveau point de contact dans les locaux du journal « Schaffhauser Nachrichten » qui se situent au cœur de la vieille ville. La Section Schwyz a elle aussi inauguré un nouveau point de contact à Ausserschwyz auprès de l'agence de voyage Mächler Reisen à Siebnen.

INFRASTRUCTURE MODERNE

La Section Vaud s'est équipée l'an passé d'une nouvelle installation pour le réglage des éclairages (LED, xénon, etc.). Autres investissements dans l'infrastructure de la section vaudoise : un « carré de sable » pour les véhicules à traction quatre roues et les motos, le renouvellement du revêtement de la piste de dérapage et la réfection de l'immeuble administratif.

Après six mois de travaux de transformation, la Section Fribourg reçoit désormais ses membres dans son nouveau centre de mobilité de Granges-Paccot. La Section Tessin a elle aussi investi dans son installation de Rivera pour créer un centre de mobilité moderne.

VIE DE CLUB

Les sections offrent à leurs membres un programme varié : excursions, visites, concerts ou bals (par ex., « Sion sous les étoiles »). Elles sont également présentes à des manifestations sportives (par ex., SlowUp et courses de voiture ou de motos) ou à des expositions locales tout en proposant une vie de club animée et chaleureuse.

La Section Zurich a célébré en 2017 son 100e anniversaire en déployant une foule d'activités. Elle a notamment reçu en juin l'assemblée des délégués du TCS pour marquer cet important événement.

La Section Genève a elle aussi pu fêter son premier siècle d'existence en multipliant les activités marquant cet anniversaire : décoration d'un bus des Transports Publics Genevois, concours, jeu de l'échelle sur le thème de la sécurité routière, publication d'un livre intitulé « 100 ans de mobilité à Genève », coproduction de l'émission télévisée « Escapades » sur le canal TV local et grande soirée gala.

ORGANES DES SECTIONS

Les sections Soleure et Zurich ont élu des nouveaux présidents : Daniel Bitterli pour la première et Thomas Lüthy pour la seconde. Le président de la Section Grisons a démissionné pour raisons de santé. Le vice-président Armin Candidas a repris ses fonctions ad interim.

La Section Argovie a engagé un nouveau directeur en la personne de Claudio Bacchetta, tandis que la Section Waldstaette a confié sa direction à Alexander Stadelmann.

Plusieurs sections ont élu de nouveaux membres à leurs comités. C'est également le cas de divers sous-groupes et sous-section qui ont renouvelé leurs organes.

Corporate Governance et Organes

Principes et structures

**Le TCS s'engage depuis déjà plus de 120 ans dans le domaine de la mobilité.
Sa forme d'organisation unit tradition et modernité, tout en plaçant
les intérêts des membres au cœur de ses préoccupations.**

Le Touring Club Suisse (TCS), dont le siège est à Vernier, a été fondé en 1896 à Genève. Il est inscrit au Registre du commerce en tant qu'association à but non-lucratif au sens des articles 60 et ss. CCS. Ses principes d'organisation, de direction, de comportement et de contrôle sont fixés par un ensemble de règles transparentes et claires.

Structure de la conduite stratégique

LES ORGANES

Les organes du TCS sont l'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration et l'organe de révision. L'Assemblée des délégués et le Conseil d'administration sont présidés par le Président central. Ils représentent les membres du TCS et défendent leurs intérêts.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême du TCS. Elle se compose du Président central, de 145 délégués des sections, des membres du Conseil d'administration et du délégué des TCS Camping Clubs. Pour le calcul du nombre de délégués auquel une section a droit, l'effectif des sociétaires au 31 octobre de l'année précédente est déterminant. L'élection des délégués des sections et de leurs suppléants se fait par l'Assemblée générale des membres de la section, le cas échéant par l'Assemblée des délégués de la section.

L'Assemblée des délégués est compétente pour approuver le rapport et les comptes annuels. Elle donne décharge au Conseil d'administration et fixe les montants maximaux des cotisations centrales annuelles. Elle nomme les membres d'honneur et a en outre la compétence pour élire et révoquer le Président central, les membres du Conseil d'administration et l'organe de révision. Elle décide du lancement d'initiatives et de référendums et promulgue des lignes directrices dans le domaine de la politique de la mobilité.

Lors de l'Assemblée des délégués du 23 juin 2017 à Zurich, les délégués ont approuvé le rapport annuel 2016, ainsi que les comptes 2016 et donné décharge au Conseil d'administration pour l'année 2016. Lors de cette assemblée générale, Peter Bohnenblust (Biel/Bienne-Seeland) a été confirmé dans sa fonction de membre du Conseil d'administration. Plusieurs mutations ont de plus été effectuées. Madame Doris Iselin (Schaffhouse) et Messieurs Thomas Lüthy (Zürich), Armin Candinas (Graubünden) et Marcel Aebischer (St-Gall – Appenzell. RH) ont succédé à Messieurs Peter Löhner († Nov. 2016), Domenic Gross, Hans Werner Iselin et Rolf Engler au sein du Conseil d'administration. La société KPMG a été réélue comme organe statutaire de révision externe du groupe TCS pour l'année 2018. En outre, les montants maximaux des cotisations centrales pour l'année 2018 ont été approuvés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée des délégués et se compose du Président central, ainsi que d'un représentant par section. Les membres sont élus pour une période de 3 ans. Le Conseil d'administration s'organise en un bureau, qui compte en principe neuf membres, et en quatre comités ordinaires. Il élit deux vice-présidents parmi les présidents des comités. Le Conseil d'administration assume la haute direction du Groupe TCS (Club central et sociétés filles) et garantit la concordance de principe entre stratégie et ressources ainsi que la surveillance et la mise en œuvre de celles-ci. Sa mission est la mise en œuvre des lignes directrices dans les domaines du sociétariat, des prestations, des finances et des ressources. Il est responsable de la fixation du cadre de la comptabilité, du contrôle financier et de la planification financière, ainsi que de l'établissement des comptes et du rapport annuel à l'attention de l'Assemblée des délégués. La tâche du Conseil d'administration est également l'engagement et le licenciement des personnes chargées de la direction et la fixation de leur rémunération.

Composition du Conseil d'administration

- Peter Goetschi, Président central, avocat, Fribourg
- Thierry Burkart, vice-président, Conseiller national, avocat, Baden, Section Argovie
- Carlo Vitalini, vice-président, avocat, Lugano, Section Tessin
- Marcel Aebischer, avocat, Abtwil, Section St-Gall-Appenzell Rh.I. (depuis juin 2017)
- Fritz Arni, expert bancaire, Schnottwil, Section Soleure
- Fabienne Bernard, directrice, Martigny, Section Valais
- Peter Bohnenblust, anc. procureur, Bienne, Section Biel/Bienne-Seeland
- Christoph Buser, directeur, Füllinsdorf, Section des Deux Bâle
- Armin Candinas, entrepreneur, Rabius, Section Grison (depuis juin 2017)
- Eric Collomb, économiste d'entreprise, Lully, Section Fribourg
- Rolf Engler, avocat, St-Gall, Section St-Gall-Appenzell Rh.I. (jusqu'en juin 2017)

- David Erard, avocat, La Chaux-de-Fonds, Section Jura neuchâtelois
- Christoph Erb, avocat, Berne, Section Berne
- Pierre-Arnauld Fueg, avocat, Porrentruy, Section Jurassienne
- Domenic Gross, secrétaire du Grand Conseil, Coire, Section Grisons (jusqu'en mars 2017)
- Doris Iselin, anc. employée de commerce, Schaffhouse, Section Schaffhouse (depuis juin 2017)
- Hans Werner Iselin, anc. enseignant, Schaffhouse, Section Schaffhouse (jusqu'en juin 2017)
- Heinz Jucker, ingénieur du bâtiment, St-Gall, Section Appenzell Rh.E.
- Thomas Lüthy, avocat, Ebmatingen, Section Zurich (depuis juin 2017)
- Michael Meier, notaire et avocat, Atdorf, Section Uri
- François Membrez, avocat, Collonge-Bellerive, Section Genève
- Markus Reichmuth, expert bancaire, Schwyz, Section Schwyz
- Hansjürg Rhyner, notaire et avocat, Glaris, Section Glaris
- Pierrette Roulet-Grin, anc. préfète, Yverdon-les-Bains, Section Vaud
- Peter Schilliger, Conseiller national, entrepreneur, Udligenswil, Section Waldstätte
- Thomas Ulrich, avocat et notaire, Oberägeri, Section Zoug
- Jean-Luc Vautravers, directeur du Bureau de journalisme, Boudry, Section Neuchâtel
- Marco Vidale, ingénieur du bâtiment, Weinfelden, Section Thurgovie

Composition du Bureau

- Peter Goetschi, Président central, avocat, Fribourg
- Thierry Burkart, vice-président, Conseiller national, avocat, Baden, Section Argovie
- Carlo Vitalini, vice-président, avocat, Lugano, Section Tessin
- Fritz Arni, expert bancaire, Schnottwil, Section Soleure
- Fabienne Bernard, directrice, Martigny, Section Valais
- Christoph Erb, avocat, Berne, Section Berne
- Thomas Lüthy, avocat, Ebmatingen, Section Zurich (depuis septembre 2017)
- François Membrez, avocat, Collonge-Bellerive, Section Genève
- Markus Reichmuth, expert bancaire, Schwyz, Section Schwyz

COMITÉS ORDINAIRES**Comité stratégique**

- François Membrez, président, avocat, Collonge-Bellerive, Section Genève
- Thomas Lüthy, vice-président, avocat, Ebmatingen, Section Zurich (depuis septembre 2017)
- Peter Bohnenblust, anc. procureur, Bienne, Section Biel/Bienne-Seeland
- Peter Goetschi, Président central, avocat, Fribourg
- Doris Iselin, anc. employée de commerce, Schaffhouse, Section Schaffhouse (depuis septembre 2017)
- Hans Werner Iselin, anc. enseignant, Schaffhouse, Section Schaffhouse (jusqu'en juin 2017)
- Heinz Jucker, ingénieur du bâtiment, St-Gall, Section Appenzell Rh.E.

Comité de rémunération

- Carlo Vitalini, président, avocat, Lugano, Section Tessin
- Fabienne Bernard, vice-présidente, directrice, Martigny, Section Valais
- David Erard, avocat, La Chaux-de-Fonds, Section Jura neuchâtelois
- Peter Goetschi, Président central, avocat, Fribourg
- Thomas Ulrich, avocat et notaire, Oberägeri, Section Zoug

Comité politique

- Thierry Burkart, président, Conseiller national, avocat, Baden, Section Argovie
- Christoph Erb, vice-président, avocat, Berne, Section Berne
- Marcel Aebischer, avocat, Abtwil, Section St-Gall-Appenzell Rh.I. (depuis septembre 2017)
- Christoph Buser, directeur, Füllinsdorf, Section des Deux Bâle
- Armin Candinas, entrepreneur, Rabius, Section Grison (depuis septembre 2017)
- Eric Collomb, économiste d'entreprise, Lully, Section Fribourg
- Rolf Engler, avocat, St-Gall, Section St-Gall-Appenzell Rh.I. (jusqu'en juin 2017)
- Peter Goetschi, Président central, avocat, Fribourg
- Domenic Gross, secrétaire du Grand Conseil, Coire, Section Grisons (jusqu'en mars 2017)
- Hansjürg Rhyner, notaire et avocat, Glaris, Section Glaris
- Pierrette Roulet-Grin, anc. préfète, Yverdon-les-Bains, Section Vaud
- Peter Schilliger, Conseiller national, entrepreneur, Udligenswil, Section Waldstätte
- Jean-Luc Vautravers, directeur du Bureau de journalisme, Boudry, Section Neuchâtel
- Marco Vidale, ingénieur du bâtiment, Weinfelden, Section Thurgovie

Comité de contrôle

- Fritz Arni, président, expert bancaire, Schnottwil, Section Soleure
- Markus Reichmuth, vice-président, expert bancaire, Schwyz, Section Schwyz
- Pierre-Arnauld Fueg, avocat, Porrentruy, Section Jurassienne
- Peter Goetschi, Président central, avocat, Fribourg
- Michael Meier, notaire et avocat, Altdorf, Section Uri

AUDIT INTERNE

L'audit interne est subordonné au comité de contrôle du Conseil d'administration. Les activités d'audit sont menées selon les normes de la profession codifiées par l'IIA (Institute of Internal Auditors). L'audit interne est dirigé par Charly Orso, Siège central, Vernier.

ORGANE DE RÉVISION

Conformément aux statuts, l'organe de révision est élu par l'Assemblée des délégués pour une période d'un an. Il est rééligible. L'organe de révision doit avoir son siège en Suisse, posséder les qualifications nécessaires à l'accomplissement de ses tâches et être indépendant des autres organes.

L'organe de révision vérifie si la comptabilité, les comptes annuels et la proposition concernant l'affectation du bénéfice résultant du bilan sont conformes à la loi et aux statuts. Il présente à l'Assemblée des délégués un rapport sur le résultat de sa vérification. Les honoraires de la société Ernst & Young SA, l'organe de révision, se montaient en 2016 à CHF 351'000 et ceux de la société KPMG en 2017 à CHF 340'000.

DIRECTION

La Direction est nommée par le Conseil d'administration. La direction opérationnelle du Club central du TCS, ainsi que la préparation des décisions stratégiques et le contrôle de l'évolution financière du Groupe TCS incombent à la direction. Le Directeur général conduit la direction de l'entreprise.

Composition de la direction

- Jürg Wittwer, Directeur général (depuis juillet 2016) et Assistance a.i. (depuis octobre 2017)
- Bernhard Bieri, Club (depuis 2014)
- Serge Burgener, Finance & Accounting (jusqu'en juin 2017)
- Stefan Burri, Assurances (depuis 2014)
- Pierre-Frédéric Grau, Shared Services Center (depuis 2015)
- Sandra Herren, Mobilité & Loisirs (depuis 2012)
- Alessandro Marci, Finance & Accounting (depuis juin 2017)
- Jürg Marti, Assistance (jusqu'en octobre 2017)
- Rudolf Zumbühl, Corporate Communication (depuis 2004)

SOCIÉTÉS FILLES**Conseil d'administration****Assista Protection juridique SA**

- Peter Goetschi, président, Fribourg
- Thierry Burkart, vice-président, Baden
- Stefan Burri, délégué, Kirchlindach
- Serge Burgener, membre, Plan-les-Ouates (jusqu'en septembre 2017)
- Alessandro Marci, membre, Gland (depuis septembre 2017)
- Jürg Wittwer, membre, Genève

Conseil d'administration**TCS Assurances SA**

- Peter Goetschi, président, Fribourg
- François Membrez, vice-président, Collonge-Bellerive
- Stefan Burri, délégué, Kirchlindach (depuis octobre 2017)
- Jürg Marti, délégué, Granges (jusqu'en novembre 2017)
- Serge Burgener, membre, Plan-les-Ouates (jusqu'en septembre 2017)
- Alessandro Marci, membre, Gland (depuis septembre 2017)
- Jürg Wittwer, membre, Genève

Conseil d'administration**Académie de la mobilité SA**

- Peter Goetschi, président, Fribourg
- Christoph Erb, vice-président, Berne
- Sandra Herren, déléguée, Bremgarten
- Serge Burgener, membre, Plan-les-Ouates (jusqu'en septembre 2017)
- Alessandro Marci, membre, Gland (depuis septembre 2017)
- Jürg Wittwer, membre, Genève
- Rudolf Zumbühl, membre, Villars-sur-Glâne

Conseil d'administration**TCS Training & Loisirs SA**

- Peter Goetschi, président, Fribourg
- Fabienne Bernard, vice-présidente, Martigny
- Sandra Herren, déléguée, Bremgarten
- Serge Burgener, membre, Plan-les-Ouates (jusqu'en septembre 2017)
- Alessandro Marci, membre, Gland (depuis septembre 2017)
- Carlo Vitalini, membre, Lugano
- Jürg Wittwer, membre, Genève

CONSEIL DE FONDATION DE LA CAISSE DE PENSION DU TCS**Représentants de l'employeur**

- Fabienne Bernard, présidente, Martigny
- Serge Burgener, Plan-les-Ouates (jusqu'en septembre 2017)
- Peter Goetschi, Fribourg
- Alessandro Marci, Gland (depuis septembre 2017)
- Melchior Allet, Pully

Représentants des bénéficiaires

- Barbara Garin, vice-présidente, Nyon
- Daniel Egger, Petit-Lancy
- Martin Minten, Onex
- Thomas Canonica, Mühlethal (jusqu'en mai 2017)

Administrateur de la caisse de pension

- Sylvie Colombara, Nyon

CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION DE PRÉVOYANCE DU TCS

- Fabienne Bernard, présidente, Martigny
- Serge Burgener, Plan-les-Ouates (jusqu'en septembre 2017)
- Peter Goetschi, Fribourg
- Alessandro Marci, Gland (depuis septembre 2017)

Pour toute la famille
Le Sociétariat famille couvre également
le/la conjoint-e et les enfants.



Editeur / Rédaction
TCS Corporate Communication, Berne
Réalisation
büro z {grafik design}, Berne
Photos
Emanuel Freudiger, TCS, Berne
Impression
Ast&Fischer SA, Wabern
05_2018

tcs.ch

youtube.com/tcs

facebook.com/tcs.ch

twitter.com/tcs_suisse